

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2015

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2015

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:08:09

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ordre du jour de la séance du 30 juin 2015

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

L'ordre du jour de la séance du 30 juin 2015 présenté par Mme le Proviseur est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 11:21:56

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve le nouveau modèle de convention-type pour les périodes de formation en milieu professionnel et autorise le chef d'établissement à signer ce document.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 11:50:30

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve les modèles de conventions-types à utiliser pour les stages d'application ou d'observation des élèves inscrits sur le pôle "Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire" et autorise le chef d'établissement à signer ces deux types de convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:51:15

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admissions en non-valeur

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration accepte des admissions en non-valeur pour un montant total de 1 282,98 euros

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration accepte les admissions en non valeur des créances suivantes (exécution impossible - débiteurs insolvable) pour un montant total de 1 282,98 euros (prise en charge sur les crédits du service administration et logistique) :

-n° 09AG100003181 : 7,39 euros
-n° 09CG16X031311 : 55,90 euros
-n° 09AG100003291 : 110 euros
-n° 08CG16X029871 : 70,21 euros
-n° 09CG16X030661 : 140,62 euros
-n° 09CG16X031791 : 272,16 euros
-n° 10CG16X031793 : 149,61 euros
-n° 09AG16X029463 : 77,98 euros
-n° 08AG110029332 : 118,53 euros
-n° 08AG110027742 : 90,64 euros
-n° 09AG16X028782 : 45,61 euros
-n° 09AG16X028783 : 90,02 euros
-n° 10CG16X031692 : 54,31 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 11:51:25

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne son accord pour une participation financière des familles aux frais de déplacement pour la période de formation en milieu professionnel à Malte du 11 janvier au 6 février 2016, d'un montant maximum de 300 euros, dans le cadre des stages à l'étranger organisés par le biais du programme Erasmus +.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:52:17

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention n° 2015_05122 avec le Conseil Régional des Pays de la Loire organisant les modalités financières de fonctionnement de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:52:51

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention n° 2015_05110 avec le Conseil Régional des Pays de la Loire pour l'acquisition d'équipements nécessaires à l'ouverture de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:53:38

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:58:55

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer une convention avec la société OMR pour la location d'un photocopieur destiné l'Institut de Formation d'Aides-Soignants pour un coût trimestriel de 208,80 euros TTC.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 11:58:03

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention cadre avec le Groupement d'Intérêt Public du Rectorat de Nantes pour le recrutement et le paiement de la formatrice de l'IFAS ainsi que des intervenants ponctuels.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:58:27

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention de partenariat relative à la cité scolaire de Challans entre le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Général de la Vendée et le collège Milcendeau.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:59:15

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Plan d'Investissement des Lycées Publics

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration approuve les demandes de travaux faites au titre du Plan d'Investissement des Lycées Publics.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable aux demandes de travaux faites auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire au titre du Plan d'Investissement des Lycées Publics 2017-2022 à savoir :

- 1 - Achèvement de la rénovation des ouvertures (bâtiment B et bâtiment administration)
- 2 - Aménagement de pièces de vie à l'internat.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:59:26

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le contrat de location de la batterie pour le véhicule électrique avec la société Diac Location pour un coût HT de 49 euros par mois.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 11:59:40

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Nombre de postes : 4 Quotité de travail : 1 205 h (contrat ` 75 %) - 803 h (contrat ` 50 %) Mission confiée : Surveillance internat - externat

Rémunération : Au 1/06/2015 : 1 093,14 euros brut (contrat ` 75 %) - 728,76 euros (contrat ` 50 %)

Origine du financement : Minist`re Education Nationale

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 11:59:54

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la nouvelle convention d'adhésion au groupement de services basé au Lycée Douanier Rousseau à Laval pour la rémunération des AED et ASH.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 12:00:46

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code du travail les articles, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8
- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion
- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Nombre de postes : 1 Quotité de travail : 20 h/semaine (temps de travail modulable) Mission confiée : Agent vie scolaire

Rémunération : 832 euros brut au 01/06/2015 Origine du financement : Ministère du Travail et de l'emploi - Ministère de l'Education Nationale

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 12:01:00

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don ` l'association Aurélie

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le principe d'un don de 30 euros ` l'association Aurélie.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration décide de faire un don de 30 euros à l'association Aurélie basée à Challans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 12:01:20

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 34
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration se prononce pour l'acquisition d'un certificat électronique auprès de la société DHIMYOTIS pour une durée de deux ans et un coût de annuel de 40 euros HT et autorise le chef d'établissement, représentant légal, à signer les documents y afférents.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 12:01:44

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Madame BOUILLAUD, chef d'établissement agissant en tant que représentant légal, est désignée comme signataire titulaire du certificat électronique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 12:02:53

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son accord pour le renouvellement du contrat de maintenance d'un ascenseur avec la société OTIS pour un coût annuel de 3 042,41 euros TTC et autorise le Chef d'établissement à signer ce contrat.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 12:03:12

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Voyage en Angleterre

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration donne son autorisation pour l'organisation du voyage en Angleterre

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne son accord de principe pour l'organisation du voyage en Angleterre pour la classe de 1ère professionnelle Commerce du 13 décembre 2015 au soir au 19 décembre 2015 au matin.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 12:03:30

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration adopte le principe d'une participation financière de 300 euros maximum par famille pour le voyage en Angleterre qui aura lieu du 13 décembre 2015 au soir au 19 décembre 2015 au matin et qui concernera la classe de 1ère professionnelle Commerce.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 12:03:40

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Voyage à Moscou

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 39
Année scolaire : 2014-2015
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration
Convoqué le : 09/06/2015
Réuni le : 30/06/2015
Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le principe de l'organisation d'un voyage à Moscou en avril 2016

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration donne son accord de principe pour l'organisation d'un voyage à Moscou du 25 au 30 avril 2016 dans le cadre de la participation du groupe théâtre du lycée Couzinet au Festival des Festivals qui se déroulera à Moscou.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud
Prénom : Marie-Noelle
Signé le: 07/07/2015 12:03:50

0850146X
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET
34 BOULEVARD JEAN YOLE
85302 CHALLANS CEDEX
Tel : 0251930721

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2015

Réuni le : 30/06/2015

Sous la présidence de : Marie-Noelle Bouillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'Administration adopte le principe d'une participation financière de 300 euros maximum par famille pour le voyage à Moscou qui se déroulera du 25 au 30 avril 2016 dans le cadre du Festival des Festivals.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du Conseil d'administration

Nom : Bouillaud

Prénom : Marie-Noelle

Signé le: 07/07/2015 12:04:01